



Grève du 17 octobre

Merci pour cette large mobilisation !

La grève du 17 octobre a été largement suivie, preuve de la détermination des salariés à s'opposer aux pièges dénoncés par le SNJ ; le piège budgétaire tendu par l'Etat, qui s'emploie à asphyxier France télévisions ; et celui tendu par la présidence de France télévisions, seule responsable de nombreuses gabegies financières et humaines.

Cette mobilisation du 17 octobre conforte le SNJ dans ses revendications :

- La protection de l'emploi, en particulier pour les CDD et pigistes, écartés par la direction ;
- La pérennisation des éditions locales et la défense de l'intégrité du réseau régional de France 3 ;
- Le refus de la fusion des rédactions nationales, désastreuse pour la qualité de l'information, les conditions de travail et la profession de journaliste ;
- La fin des sujets en kits, dévalorisants et infantilisants pour les journalistes ;
- Un vrai retour d'expérience sur la convergence des médias dans le réseau d'Outre-mer et de Malakoff ;
- Le refus de l'externalisation des magazines d'information ;
- La lutte contre la casse de nos métiers, mise en œuvre via les compétences complémentaires expérimentées sur la chaîne France Info ;
- Des emplois de journalistes et de monteurs supplémentaires, dans le respect des métiers de France télévisions, à France Info ;
- Un rééquilibrage du ratio encadrants/journalistes de terrain au Siège ;
- La préservation d'instances de proximité pour représenter les salariés, le refus d'une instance unique pour tout le réseau régional de France 3.

Sur l'ensemble de ces revendications, la direction a fait la sourde oreille, espérant sans doute que la grève serait dirigée uniquement contre l'Etat, actionnaire unique et défaillant.

Le SNJ appelle les salariés à rester mobilisés. Ensemble, nous pouvons exiger de la tutelle qu'elle respecte son engagement et préserve le financement de France télévisions ; ensemble, nous pouvons exiger de la présidence de France télévisions qu'elle respecte les missions de service public, les métiers et les salariés de France télévisions.

Paris, le 18 octobre 2017

SNJ France télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Sni.ftv1](https://www.facebook.com/Sni.ftv1)